

quelques bouteilles de *rum* ou de *whisky* on achetait la conscience des citoyens aveugles ou imbéciles, et l'on enrichissait des individus de la trempe de Baby, des Pierre Gauvreau, et d'autres corrompueurs du peuple. De sorte que chaque élécteur qui fut assez vil pour se vendre à Aléyn Simard et Dabard, a été payé moins qu'un quartier de veau, tandis qu'on engraisait les trois *sujets* ci-dessus nommés ainsi que leurs pareils.

Dans un autre numéro nous publierons d'autres items payés par le gouvernement qui démontreront jusqu'à quel point on gaspille l'argent public.

Joseph Larose. Salaire comme contre-maître des travaux, du 1er novembre 1857, au 31 mai 1858. \$702 00

P. Gauvreau. Pour deux mois de salaire comme surintendant en 1857. \$249 19  
do comme do en 1858. \$249 18

P. Gauvreau. Salaire et frais de voyage en septembre, pour visiter les prisons de Kamouraska et Sherbrooke. 145 84

P. Gauvreau. Salaire pour décembre 1857, mars et avril 1858. 373 78

P. Gauvreau. do août 1857. 124 59

P. Gauvreau. Dépenses de voyage. 310 17

P. Gauvreau. Comme surintendant pour janvier, février, septembre et octobre, 1858. 493 88

Chinié, Simard et Méthot. Matériaux et outils. 896 20

Chinié, Simard et Méthot. Cartes marines. 43 00

Chinié, Simard et Méthot. Approvisionnement des phares en bas de Québec. 3,266 58

F. Baby. Travaux pour les vieux phares en bas de Québec. 42,676 07

F. Baby. Ouvrage fait. 3,419 23

F. Baby. Balance due pour le remorquage en bas de Québec, en 1857. 1,200 00  
do pour 1858. 65,200 00

F. Baby. Approvisionnement des phares en bas de Québec. 900 00

F. Baby. Pour ses services, pour 1858. 10,000 00

F. Baby. Service des malles, golfe Saint-Laurent, Picton et Nouveau-Brunswick, pour 1858. 10,000 00

Thas. McGreevy. Pour ouvrage fait. 22,000 00

M. Y. F. Gauvreau. Ouvrage fait. 242 00

E. Gauvreau. Ouvrage fait. 247 50  
Pierre Gauvreau. Salaire comme percepteur, du 1er janvier au 31 décembre 1858. 400 00

J. T. Brousseau. Loyer des chambres occupées par P. Gauvreau, à Québec. 192 00

T. A. Begley. Frais de voyage. 78 90

Charles Aléyn. do. 70 65

Julien et Cie. Ouvrage en fer. 1,951 50

S. et C. Peters. Bois fourni. 400 82

G. Garneau. Bois fourni. 473 57

O. Laperrière. Ouvrage fait. 1,144 85

F. Belleau. Ouvrage fait. 350 00

E. Renaud. Ouvrage fait. 70 00

P. Chateaubert. Ouvrage fait et matériaux fournis. 1,192 77

T. Dussault. Ouvrage fait. 1,203 60

J. Fluet. Salaire du 1er février au 31 août 1858, et ouvrage fait. 104 40

N. Larue. Salaire comme surintendant du phare d'Anticosti jusqu'au 31 novembre 1857. 768 00

Yves Vallière. Réparations des langaris, Vieux Chateau. 67 75

UN CHEVAL ÉCHAPPÉ.

Dernière nuit, à l'issue des vêpres, alors qu'une foule de promeneurs encombraient complètement les trottoirs de la rue Saint-Jean, un cheval passa, *contre-à-terre*, à côté des piétons qui, saisis d'épouvante, s'enfuirent de tous côtés. Tout à coup, un gamin s'avisa de reprendre son sang froid et de crier: 'N'ayez point peur, mesdames et messieurs, la pauvre bête n'ira pas loin! Ces paroles rassurèrent un peu les promeneurs qui virent, en effet, le cheval s'arrêter, dresser les oreilles, et se précipiter sur une *pi-guée* de foin qu'il venait d'apercevoir. L'animal ne fit que haïrer l'élément nutritif, puis jetant de nouveau, la terreur parmi la foule, il s'élança tête baissée au milieu d'un lot de sacs d'avoine ou il enfonça jusqu'au poitrail.

Inutile de dire que ce cheval est le successeur de Rossinante.

Les dégâts sont considérables et le propriétaire de l'avoine et du foin ainsi mangés par le cheval va intenter un procès au docteur. On nous assure que le docteur a déclaré que s'il avait prévu que ses chevaux lui causeraient tant de trouble, il les aurait soignés de manière à ne pas laisser mourir Rossinante et à prévenir les freshines du second.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR VOLER.

On a entendu parler de voleurs qui s'introduisaient de force par la porte. D'autres

moins polis, pénétraient même par la *fenêtre*. Enfin, on en a vu qui, ayant probablement lu la description d'Enée aux enfers, dégringolaient, sans façon, dans la cheminée. Mais voici bien un autre tour de force de voleur. Il ne s'agit rien moins que de voleurs qui se sont introduits dans la boutique de boulangerie de monsieur Charles Savard en passant par le four!

Comme il n'y avait, alors, dans la boutique, ni pain, ni farine, les voleurs se sont contentés de prendre une montre placée dans un coffre ou il y avait des hardes qu'ils ont daigné laisser!

AVIS.

Nous prévenons monsieur Chabot, maître de poste de Saint-Laurent, Isle d'Orléans, de ne plus retenir, désormais, les numéros de *L'Observateur* que nous expédions dans cette paroisse. Nous nous permettrons, aussi, de lui dire, qu'il tait ou qu'il se trompe quand il déclare à ceux qui lui demandent *L'Observateur*, que ce journal n'est ni redonné qu'à lui seul! En payant cinq chelins, monsieur Chabot pourra se dire notre abonné mais pas avant cela.

LA RUCHE LITTÉRAIRE.

La livraison d'avril de cette intéressante revue nous est parvenue. Voici la table des matières:

La presse franco-américaine, par H. E. Chevalier.—Fruit de Vidocq par Barthélemy Maurice.—Croquis, poésie, par Virginie B\*\*\*.—Lettres d'hiver, par Stéphane Polin.—Histoire d'une famille canadienne, (suite), par H. E. Chevalier.—Épître à mon jeune fils sur ses tergiversations à propos du choix d'une carrière, poésie, par F. Vogeli.—La Chanson, par\*\*\*—Boutade, poésie, par Méry.—Le rhume de cerveau, par Alphonse Karr.—La Haronne de Lorette, (suite) par H. E. Chevalier.—Lucette, poésie, par L. J. C. F.—Agriculture—Le fruit et la fleur, poésie, par H. T. T.—Les poules—Tablettes.

Nous avons reçu le numéro 8 du tome IX de *L'Agriculteur*.

Le correspondance de Noel S. sous considération.

La correspondance de Moïse Laliberté attaquant le caractère privé d'un individu, est inadmissible.

Plusieurs articles remis faute de place)

CONSEIL LÉGISLATIF.

L'hon. monsieur Vankoughnet, propose que la chambre délibère en comité sur certaines résolutions relatives au territoire de